



P.2

L'APPEL
de Nicolas Gladys,
notre Président

Faites grandir les futurs talents du numérique !

Un tournant décisif

La révolution numérique impacte l'ensemble des secteurs, des métiers et des compétences associées.

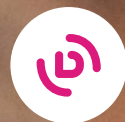
La pénurie de femmes et d'hommes disposant de compétences dans le domaine du numérique est avérée, non seulement pour le secteur du numérique, mais aussi pour l'ensemble de l'économie.

Alors que 190 000* recrutements d'ingénieur.e.s en informatique sont annoncés en France d'ici 2030, il est crucial d'agir collectivement et de renforcer la capacité d'action de Talents du numérique.

*France Stratégie - Rapport 2022

190 000*
RECRUTEMENTS
D'INGÉNIEUR.E.S
EN INFORMATIQUE
D'ICI 2030 !

TAXE D'APPRENTISSAGE
CAMPAGNE 2024



L'APPEL
de Nicolas Glady,
notre Président



« **Face à une demande croissante** de talents dans les entreprises, **le nombre de personnes formées** aux compétences numériques **reste insuffisant**. Nous devons **lever les freins** pour qu'elles soient plus nombreuses à nous rejoindre.

Amplifions les actions de sensibilisation et d'information, toute l'année comme **aux moments clés** de l'orientation ou de la réorientation professionnelles ! Ensemble, nous pouvons changer la donne : **Talents du Numérique, véritable do-tank**, rassemble académiques et professionnels pour façonner un avenir numérique au **service de toute la société**.

La solution sera collective ; votre soutien est essentiel. En reversant une part de votre taxe d'apprentissage, vous participez à la résolution des défis de recrutement et à la construction d'**un numérique ouvert, éthique et inclusif, pour toutes et tous** ».

Nicolas Glady

Président de Talents du numérique
Directeur de Télécom Paris

L'association Talents du numérique

Association Loi 1901 créée en 2006, Talents du numérique a pour mission d'informer sur les parcours de formation et les métiers du numérique. L'attractivité de ces formations et métiers est au cœur de ses préoccupations et de ses actions, à destination des jeunes et du grand public en général.

Particularité de notre association : réunir en son sein des établissements d'enseignement supérieur - écoles d'ingénieur.e.s, universités, écoles spécialisées ou de management dispensant des formations au numérique et 2 850 entreprises regroupées au sein des syndicats professionnels et réseaux d'entreprises suivants : Cigref et Numeum.

« **Fédérer, en un lieu unique, acteurs de la formation et entreprises pour penser l'éducation au numérique, et convaincre les talents de nous rejoindre pour construire ensemble le monde de demain** »

AGISSONS ENSEMBLE !



Nos principales missions

- la **promotion des formations** scientifiques et techniques conduisant aux métiers du numérique auprès des jeunes, filles et garçons
- l'**analyse prospective** de l'évolution des métiers et des formations
- le **développement de coopérations** entre monde de l'éducation et de l'orientation, acteurs de la formation et entreprises.



GRÂCE à votre soutien, nous avons pu, en 2023 :

Organiser la première Semaine du numérique et des sciences informatiques, du 4 au 9 décembre 2023 :

- **18 000 jeunes rencontrés** lors des 320 événements proposés par nos entreprises et établissements, dans toute la France et en ligne

Interagir chaque semaine avec les jeunes en orientation, sur les réseaux sociaux qu'ils utilisent, informer les prescripteurs :

- Plus de **60 vidéos produites** pour inspirer, donner des conseils, répondre à des questions
- **15 vidéos créées** en outre avec des influenceurs et diffusées auprès de leur audience
- Plus de **10,5 millions de vues** de nos vidéos sur les réseaux grand public

Poursuivre nos missions d'information dans les collèges et les lycées :

- **1 000 jeunes sensibilisés** par nos adhérents, avec notre partenaire **100 000 Entrepreneurs**.

20 000
JEUNES
RENCONTRÉS

PLUS DE
10,5 M
DE VUES
DE NOS
VIDÉOS



Ils ont soutenu Talents du numérique en 2023 :

Accenture - Cafeyn Group - Capgemini Technology Services - Crédit Agricole
- Docaposte - Econocom - Edicourtage - IBM France - La Poste - Iekiosque.fr
- Milibris - Néosoft Services - Groupe Nexeo - RII Sarl (Réseau Informatique
Ingénierie) - Revam - SAP France - Sensiolabs - Sopra Steria - TDF - Talan
Corporate - Waycom International

MERCI !

L'urgence s'affirme :

**SOUTENEZ
NOS ACTIONS EN 2024 !**

Votre taxe d'apprentissage nous aidera à **poursuivre et intensifier** nos actions de sensibilisation des jeunes, des professionnelles et professionnels en reconversion ainsi que de leurs proches et prescripteurs (parents, enseignants, personnels en charge de l'orientation, conseillers pôle emploi...).



GRÂCE à vous, nous pourrons :

- ➔ **Poursuivre** nos interventions dans les collèges et les lycées avec nos partenaires, renforcer notre présence dans les salons d'orientation, notamment aux côtés de l'Onisep
- ➔ **Réaliser** la seconde édition de la **Semaine du numérique et des sciences informatiques du 2 au 7 décembre 2024** pour permettre la rencontre, dans les territoires, de professionnelles et professionnels de notre secteur avec le grand public
- ➔ **Lancer**, en 2024-2025, la **première vraie campagne nationale** grand public de promotion du numérique, à l'instar de ce que les secteurs de la défense ou de l'artisanat ont su faire.

**MERCI DE VOTRE
ENGAGEMENT À NOS CÔTÉS !**

Une éligibilité à la TA au titre de la promotion des formations & métiers du numérique

Talents du numérique est éligible à la taxe d'apprentissage en vertu d'un arrêté paru au Journal Officiel fixant la liste nationale des organismes habilités à percevoir des financements de la taxe d'apprentissage, au titre des actions nationales de promotion de la formation technologique et professionnelle initiale, et des métiers.

[Consultez l'arrêté](#)



COMMENT NOUS SOUTENIR ?

Le versement de la **taxe d'apprentissage s'effectue désormais à l'Urssaf, en mai**. La plateforme **SOLTéA** vous permet ensuite de « flécher » vos fonds **dès le 27 mai et jusqu'au 4 octobre 2024**.



Dès fin mai, **accédez à la fiche** de Talents du numérique sur **SOLTéA** pour **faire de l'association l'un de vos bénéficiaires !**



Vous pouvez aussi nous retrouver sur la plateforme par notre **nom**, notre **adresse** ou notre **SIRET**. **À noter** : les associations n'ont pas d'UAI.

Contact : Rémi Ferrand
remi.ferrand@talentsdunumerique.com / +33 6 86 10 51 45

Association Talents du numérique : 22-28 rue Joubert - 75009 Paris
Association loi 1901 - N° SIRET : 844 539 841 00016



**TALENTS DU
NUMÉRIQUE**

**DES MÉTIERS
D'AVENIR
POUR UN MONDE
À INVENTER**